



Madame la Conseillère départementale,
Monsieur le Conseiller départemental,

Le Collectif Zeroeol42 des opposants à l'éolien industriel dans la Loire et les territoires limitrophes vous présente ses compliments pour votre récente élection au Conseil départemental de la Loire.

A cette occasion, notre collectif qui regroupe 9 associations locales souhaite porter à votre connaissance nos graves inquiétudes pour les nuisances environnementales et pour la qualité de vie des habitants des territoires ruraux menacés par la prolifération anarchique des projets éoliens dans notre département.

A ce jour, **13 projets éoliens totalisant 88 éoliennes** sur des territoires naturels ou forestiers, y compris dans des parcs naturels régionaux, sont en cours de développement dans le Département, et ceci malgré l'opposition de nombreux habitants qui en subiront les nuisances (voir le tableau au verso).

Ces installations industrielles gigantesques, dont la hauteur peut dépasser 200 mètres et l'envergure 150 mètres seront responsables de la dégradation de la qualité de vie des habitants des territoires ruraux par leurs préjudices visuels diurnes et nocturnes, leurs nuisances sonores et la baisse de la valeur de l'immobilier. Enfin des atteintes sanitaires aux animaux d'élevage sont suspectées.

Il est bien démontré que les centrales éoliennes qui défigurent les paysages et les sites remarquables ont un impact négatif sur l'attractivité touristique des territoires ruraux où les résidents urbains viennent rechercher le calme dans un environnement naturel préservé.

En moyenne montagne l'éolien industriel n'est pas la réponse la mieux adaptée au défi de la transition énergétique. Le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la Région Auvergne Rhône Alpes, approuvé le 10 avril 2020 par le Préfet de Région propose d'autres alternatives.

Le SRADDET préconise pour le développement des énergies durables en Région : la filière bois énergie, les centrales photovoltaïques, la production de biogaz par méthanisation.

Le développement de la filière forêt bois énergie, qui compte près de 6000 emplois dans le département de la Loire est cohérent avec l'importance des surfaces forestière de ce territoire.

La collectivité départementale, partie prenante de la transition énergétique par l'intermédiaire du SIEL-SEM Soleil, peut prioriser le développement d'installations de production d'énergies durables dont l'acceptabilité sociale est la meilleure.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à notre courrier et à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère départementale, Monsieur le Conseiller départemental, l'expression de toute notre considération.



Les projets éoliens dans le Département de la Loire connus du Collectif Zeroeol42 :

13 projets éoliens totalisant 88 éoliennes, avec 6 recours en justice administrative.

Loire Nord		
Urbise	3 éoliennes de 180 m de haut	Avis rendu par la Mission Régionale Autorité Environnementale
Saint Bonnet des Quarts	4 à 7 éoliennes de 150 m de haut	Études environnementales en cours
Les Noës	6 éoliennes de 165 m de haut	Autorisation préfectorale accordée en janvier 2021
La Tuilière - Chérier	9 éoliennes de 150 m de haut	Recours en CAA des associations et riverains
Saint-Jean la Vêtre - La Côte en Couzan	9 éoliennes de 150 m de haut	Recours en CAA des associations et riverains
La Chamba – Jeansagnière – Chalmazel (PNR du Livradois-Forez)	5 éoliennes de 150 m de haut	Recours en CAA des associations et riverains
Saint-Georges en Couzan - Morière	4 éoliennes de 180 m de haut	Études environnementales en cours
Saint-Cyr de Valorgues - Machézal - Joux	7 éoliennes de 165 m de haut	En attente d'autorisation préfectorale
Loire Centre		
Pommiers -Amions	6 à 12 éoliennes de 180 m de haut	Études environnementales en cours
Gumières	8 éoliennes de 150 m de haut	Recours en CAA des associations et riverains
Loire Sud		
Saint Christo en Jarez - Saint Chamond	3 éoliennes de 180 m de haut	Avis défavorables des conseils municipaux
Doizieu (PNR du Pilat)	5 éoliennes de 178 m de haut	Recours en CAA du promoteur contre le refus du Préfet d'autorisation d'exploiter
Saint Sauveur en Rue – Burdigues (PNR du Pilat)	10 éoliennes de 125 m de haut	Recours en CAA des associations et riverains



Contacts Collectif : zeroeol42@framalistes.org

APEPS – Association pour la Préservation de l'Environnement du Pilat Stéphanois :

aeps.rochetaille@gmail.com – <https://aepsrochetaille.wixsite.com/aepsrochetaille>

APME - Amis de la Protection des Monts Eole :

defensedenoscrets.42.69@outlook.fr – <https://www.facebook.com/contre.eoliennes.tarare/>

APPE – Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement :

contact@appe-asso.net – <http://www.appe-asso.net>

APPRAI – Association pour la Protection et la promotion du Patrimoine Rural et de l'Environnement des vals d'Aix et d'Isable : contact@apprai.fr – <http://apprai.fr>

Les Petits Bois : lespetitsbois@laposte.net

Protégeons Taillard : protegeons.taillard@orange.fr – <http://www.protegeons-taillard.fr>

Nos Villages Ne Sont Pas à Vendre – Collectif : nosvillages@laposte.net

Vent du Haut-Forez : ventduhautforez@yahoo.fr – <http://vent.du.haut.forez.free.fr/>

Vent du Pilat : asso.ventdupilat@gmail.com – <https://ventdupilat.monsite-orange.fr/>